



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 juin 2024

7^e EDITION DE LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION 2024

Le feu qui s'est déclaré le 11 juin 2024 à Vidauban dans le Var (83), mobilisant 760 personnels au sol, rappelle l'importance de la prévention et du développement de la culture du risque. La 7^e édition de la campagne annuelle de prévention des feux de forêt et de végétation a démarré progressivement depuis le 8 mai et s'amplifie en juin jusqu'à la fin de l'été.

En 2022, les feux ont détruit plus de 70 000 ha de forêts et de végétation dans l'Hexagone, dont près de la moitié en Gironde et dans les Landes. Après cette année d'une intensité exceptionnelle, l'année 2023 a été caractérisée par un nombre de feux de forêt et de végétation 1,5 fois supérieur à la moyenne 2006-2021 mais une surface brûlée légèrement inférieure à la moyenne. Cela témoigne de l'efficacité des moyens de lutte contre les feux naissants, ainsi que de l'enjeu d'améliorer en continu la prévention et de développer la culture du risque. En effet, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Avec le changement climatique, le risque d'incendie s'amplifie et s'étend progressivement à la quasi-totalité du territoire métropolitain. Il est donc impératif de poursuivre le développement de la culture du risque sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi, pour 7^e année consécutive, la campagne de prévention a pour objectif de diffuser et faire connaître sur l'ensemble du territoire hexagonal et de la Corse les bons réflexes à adopter face au risque de feux, tant pour veiller à ne pas en être la cause que pour s'en protéger.

Elle vise 4 enjeux principaux :

- faire connaître les bons réflexes pour éviter les feux de forêt et de végétation et s'en protéger ;
- développer une culture du risque auprès du grand public ;
- protéger les espaces naturels et des zones habitées ;
- se préparer et s'adapter au changement climatique.

Le renouvellement de cette campagne permet de poursuivre le développement de la culture du risque face aux feux de forêt et de végétation.

L'année 2024 sera marquée par la tenue des Jeux olympiques et paralympiques 2024, entraînant une forte affluence touristique estivale sur l'ensemble du territoire. Il est donc important de rappeler à chacun les bons comportements à adopter :

- Vous êtes fumeur ? **Jetez vos mégots dans des cendriers.**
- Vous coupez de la végétation dans votre jardin ? **Mettez vos déchets verts à la déchetterie.**
- Vous aimez les feux d'artifice ? **Laissez les professionnels les organiser pour le plaisir de tous, renseignez-vous auprès de votre préfecture car les feux d'artifice peuvent être interdits pendant les périodes de risque.**
- Vous organisez un barbecue ? **Faites-le chez vous ou dans un espace dédié sur une terrasse et loin des broussailles qui peuvent s'enflammer et jamais en pleine nature.**
- Vous bricolez en plein air ? **Pensez à débroussailler votre jardin avant l'été.** Travaillez loin des espaces sensibles afin de les protéger des étincelles et prévoyez un extincteur pour éteindre le feu immédiatement.
- Vous stockez du bois ou du gaz en extérieur ? **Éloignez-les des murs de votre maison et si possible mettez-les dans un abri fermé.**

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :
une cigarette s'écrase dans un cendrier.

feux-foret.gouv.fr

AVONS LES BONS RÉFLEXES



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :
un barbecue s'allume loin de toute végétation.

feux-foret.gouv.fr

AVONS LES BONS RÉFLEXES



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :
les travaux s'effectuent loin de toute végétation.

feux-foret.gouv.fr

AVONS LES BONS RÉFLEXES



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :
bois et gaz sont stockés loin de la maison dans un abri fermé.

feux-foret.gouv.fr

AVONS LES BONS RÉFLEXES



En complément de la campagne, Météo-France diffuse quotidiennement la **météo des forêts**, dispositif destiné à informer les résidents et les touristes sur le danger de feux sur l'Hexagone et la Corse. Cette information est établie à partir des prévisions de plusieurs paramètres

météorologiques qui influencent le départ et la propagation des feux : pluie, humidité de l'air, température, force du vent et état de sécheresse de la végétation.

La météo des forêts est disponible chaque jour en fin d'après-midi sur le site meteofrance.com et l'application mobile de Météo-France pour les deux prochains jours, sous la forme de deux cartes. Le niveau de danger de feux est précisé par département avec une échelle à 4 niveaux : faible (vert), modéré (jaune), élevé (orange) et très élevé (rouge).

La météo des forêts vise à permettre à chacun d'adopter les bons réflexes au quotidien pour éviter les départs de feux. Des messages de prévention rappellent comment éviter les imprudences et les comportements dangereux.

Pendant les périodes à risques, les préfetures peuvent de plus prendre des mesures de limitation des activités. Pensez à vous renseigner afin de vous protéger et préserver les espaces naturels !

Pour plus d'information :

- Le site de la campagne de prévention : feux-foret.gouv.fr
- Les contenus à retrouver sur les réseaux sociaux via [#FeuxDeForet](https://twitter.com/FeuxDeForet)
- Le kit d'outils d'information pour partager les bons réflexes
- Les préfetures mettent également à disposition de tous des informations via leurs sites
- Le dossier de presse
- [Consulter la Météo des forêts](#)
- [En savoir plus sur la Météo des forêts](#)
- [10 questions pour comprendre la Météo des forêts](#)

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contacts presse :

**Service presse de Christophe Béchu,
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

Service presse du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 59 74

Mél : ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service presse du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Tél : 01 40 07 22 22

Mél : service-presse@interieur.gouv.fr

[Désinscription ici](#)